

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21330314200151	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune COMMUNE DE PAUILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Pauillac

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 26

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 27

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 31

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 32

A8.3 - Opérations liées aux cessions 33

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 34

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 35

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 36

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus 37

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 024 318,91	G 546 056,31	G-A -478 262,60
	Section d'investissement	B 633 526,60	H 667 642,38	H-B 34 115,78

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 883 621,39 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 94 676,24 (si excédent)

		=	=	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 657 845,51	Q= G+H+I+J 2 191 996,32	=Q-P 534 150,81

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 70 006,30	L 13 675,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 70 006,30	= K+L 13 675,44

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 024 318,91	= G+I+K 1 429 677,70	405 358,79
	Section d'investissement	= B+D+F 703 532,90	= H+J+L 775 994,06	72 461,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 727 851,81	= G+H+I+J+K+L 2 205 671,76	477 819,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 70 006,30	L 13 675,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 675,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

COMMUNE DE PAUILLAC - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	63 399,60	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 151,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	455,50	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	51 960,00	1 455,35	0,00	0,00	50 504,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		51 960,00	1 455,35	0,00	0,00	50 504,65
66	Charges financières	12 447,58	8 688,17	3 607,27	0,00	152,14
67	Charges exceptionnelles	801 500,00	800 000,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		865 907,58	810 143,52	3 607,27	0,00	52 156,79
023	Virement à la section d'investissement	209 720,81				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	210 580,00	210 568,12			11,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		420 300,81	210 568,12			209 732,69
TOTAL		1 286 208,39	1 020 711,64	3 607,27	0,00	261 889,48
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	317 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-153 469,70
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		327 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-143 469,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		327 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-143 469,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections	75 087,00	75 086,61			0,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		75 087,00	75 086,61			0,39
TOTAL		402 587,00	546 056,31	0,00	0,00	-143 469,31
Pour information		883 621,39				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	119 853,60	41 454,00	63 399,60	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	26 041,20	0,00	6 151,20	19 890,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	643 453,53	334 511,65	455,50	308 486,38
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	789 348,33	375 965,65	70 006,30	343 376,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 088,00	61 085,92	0,00	2,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	61 088,00	61 085,92	0,00	2,08
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	850 436,33	437 051,57	70 006,30	343 378,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	75 087,00	75 086,61		0,39
041	Opérations patrimoniales (2)	182 574,00	121 388,42		61 185,58
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	257 661,00	196 475,03		61 185,97
	TOTAL	1 108 097,33	633 526,60	70 006,30	404 564,43
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	18 233,92	4 558,48	13 675,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 233,92	4 558,48	13 675,44	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	331 127,36	331 127,36	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	61 185,00	0,00	0,00	61 185,00
	Total des recettes financières	392 312,36	331 127,36	0,00	61 185,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	410 546,28	335 685,84	13 675,44	61 185,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	209 720,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	210 580,00	210 568,12		11,88
041	Opérations patrimoniales (2)	182 574,00	121 388,42		61 185,58
	Total des recettes d'ordre d'investissement	602 874,81	331 956,54		270 918,27
	TOTAL	1 013 421,09	667 642,38	13 675,44	332 103,27
	Pour information	94 676,24			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 455,35		1 455,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	12 295,44	0,00	12 295,44
67	Charges exceptionnelles	800 000,00	0,00	800 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	210 568,12	210 568,12
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		813 750,79	210 568,12	1 024 318,91

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 024 318,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	121 388,42	121 388,42
13	Subventions d'investissement	0,00	75 086,61	75 086,61
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 085,92	0,00	61 085,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	41 454,00	0,00	41 454,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	334 511,65	0,00	334 511,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		437 051,57	196 475,03	633 526,60

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	633 526,60
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	470 969,70		470 969,70
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	75 086,61	75 086,61
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		470 969,70	75 086,61	546 056,31

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	883 621,39
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 429 677,70
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 558,48	0,00	4 558,48
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	121 388,42	121 388,42
28	Amortissement des immobilisations		203 946,84	203 946,84
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		6 621,28	6 621,28
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 558,48	331 956,54	336 515,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	94 676,24
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	331 127,36
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 318,62
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	51 960,00	1 455,35	0,00	0,00	50 504,65
613	Locations, droits de passage, servitude	520,00	75,35	0,00	0,00	444,65
61523	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
618	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	440,00	1 380,00	0,00	0,00	-940,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		51 960,00	1 455,35	0,00	0,00	50 504,65
66	Charges financières (b) (5)	12 447,58	8 688,17	3 607,27	0,00	152,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 047,00	13 044,86	0,00	0,00	2,14
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-749,42	-4 356,69	3 607,27	0,00	0,00
6688	Autre	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	801 500,00	800 000,00	0,00	0,00	1 500,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		865 907,58	810 143,52	3 607,27	0,00	52 156,79
023	Virement à la section d'investissement	209 720,81				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	210 580,00	210 568,12			11,88
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	203 958,00	203 946,84			11,16
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	6 622,00	6 621,28			0,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		420 300,81	210 568,12			209 732,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		420 300,81	210 568,12			209 732,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 286 208,39	1 020 711,64	3 607,27	0,00	261 889,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 607,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 356,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-749,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	317 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-153 469,70
70611	Redevance d'assainissement collectif	310 000,00	466 469,70	0,00	0,00	-156 469,70
70613	Participations assainissement collectif	7 500,00	4 500,00	0,00	0,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		327 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-143 469,70
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		327 500,00	470 969,70	0,00	0,00	-143 469,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	75 087,00	75 086,61			0,39
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	75 087,00	75 086,61			0,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 087,00	75 086,61			0,39
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		402 587,00	546 056,31	0,00	0,00	-143 469,31
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		883 621,39				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	119 853,60	41 454,00	63 399,60	15 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	119 853,60	41 454,00	63 399,60	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 041,20	0,00	6 151,20	19 890,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	26 041,20	0,00	6 151,20	19 890,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	643 453,53	334 511,65	455,50	308 486,38
2313	Constructions	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	608 453,53	334 511,65	455,50	273 486,38
Total des dépenses d'équipement		789 348,33	375 965,65	70 006,30	343 376,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 088,00	61 085,92	0,00	2,08
1641	Emprunts en euros	61 088,00	61 085,92	0,00	2,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		61 088,00	61 085,92	0,00	2,08
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		850 436,33	437 051,57	70 006,30	343 378,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	75 087,00	75 086,61		0,39
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	75 087,00	75 086,61		0,39
1391	Subventions d'équipement	75 087,00	75 086,61		0,39
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	182 574,00	121 388,42		61 185,58
1068	Autres réserves	121 389,00	121 388,42		0,58
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	61 185,00	0,00		61 185,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		257 661,00	196 475,03		61 185,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 108 097,33	633 526,60	70 006,30	404 564,43
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	18 233,92	4 558,48	13 675,44	0,00
131	Subvention d'équipement	18 233,92	4 558,48	13 675,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		18 233,92	4 558,48	13 675,44	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	331 127,36	331 127,36	0,00	0,00
1068	Autres réserves	331 127,36	331 127,36	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	61 185,00	0,00	0,00	61 185,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	61 185,00	0,00	0,00	61 185,00
Total des recettes financières		392 312,36	331 127,36	0,00	61 185,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		410 546,28	335 685,84	13 675,44	61 185,00
021	Virement de la section d'exploitation	209 720,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	210 580,00	210 568,12		11,88
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 010,00	1 010,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	202 948,00	202 936,84		11,16
4817	Pénalités de renégociation de la dette	6 622,00	6 621,28		0,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		420 300,81	210 568,12		209 732,69
041	Opérations patrimoniales (6)	182 574,00	121 388,42		61 185,58
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 025,00	0,00		1 025,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	181 549,00	121 388,42		60 160,58
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		602 874,81	331 956,54		270 918,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 013 421,09	667 642,38	13 675,44	332 103,27
Pour information		94 676,24			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 375 497,27									
1641 Emprunts en euros (total)					1 375 497,27									
4491573-01	Société civile CREDIT AGRICOLE MUTUEL AQUITAINE	27/06/2006	27/06/2006	15/06/2007	450 000,00	F		3,950	4,227		A	P		A-1
A33150CD	BANQU CAISSE EPARGNE AQ POITOU CHARENT	29/06/2015	25/07/2015	25/07/2016	382 909,47	F		3,140	4,492		A	X Echéance constante		A-1
MON235381EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	10/11/2005	01/12/2005	01/12/2006	200 000,00	F		2,270	2,653		A	P		A-1
MON505073EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	31/03/2015	01/05/2015	01/09/2015	342 587,80	F		1,270	1,313		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNE DE PAUILLAC - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 375 497,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		487 006,98					61 085,93	13 044,86	0,00	3 607,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		487 006,98					61 085,93	13 044,86	0,00	3 607,27
4491573-01		0,00	A-1	91 568,81	2,50	F		4,227	28 233,17	4 732,18	0,00	1 969,24
A33150CD		0,00	A-1	90 212,60	5,58	F		4,492	8 102,93	3 087,11	0,00	1 227,49
MON235381EUR		0,00	A-1	105 011,85	12,00	F		2,653	6 953,07	2 541,60	0,00	198,65
MON505073EUR		0,00	A-1	200 213,72	11,75	F		1,313	17 796,76	2 683,97	0,00	211,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PAUILLAC - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		487 006,98					61 085,93	13 044,86	0,00	3 607,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	487 006,98	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Constructions	30	04/12/2008
L	Réseaux	50	04/12/2008
L	Subvention d'équipement transférables	50	04/12/2008
L	Frais d'étude	5	09/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		136 175,00	136 172,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		61 088,00	61 085,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	61 088,00	61 085,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		75 087,00	75 086,61
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	75 087,00	75 086,61
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	136 172,53	70 006,30	0,00	206 178,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		481 485,81	III 210 568,12
Ressources propres externes de l'année (a)		61 185,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	61 185,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		420 300,81	210 568,12
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2803	<i>Frais d'études, recherche et dévelop.</i>	1 010,00	1 010,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	202 948,00	202 936,84
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	6 622,00	6 621,28
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	209 720,81	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	210 568,12	13 675,44	94 676,24	331 127,36	650 047,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 206 178,83
Ressources propres disponibles	IV 650 047,16
Solde	V = IV – II (3) 443 868,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	Subvention 37 TA 2023	4 558,48	0,00	50
27/03/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	12 700,00	0,00	0
27/03/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	11 880,70	0,00	0
16/10/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	11 241,74	0,00	0
16/11/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	603,60	0,00	0
27/12/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	6 274,80	0,00	0
27/12/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	859,70	0,00	0
27/12/2023	Lutte contre nuisances olfactives - MAPA	2 433,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		50 552,94	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
DSP	2022	SUEZ EAU FRANCE	DSP Gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif	0,00	0,00	144	31/05/2034

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					68 377,20	0,00	0,00
2023	subvention 37T	CONSEIL DEPARTEMENTAL GIRONDE	50	A	68 377,20	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					68 377,20	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES :
 Pour : 19
 Contre : 6
 Abstentions : 0

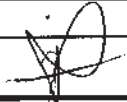







Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par (1) Le Le Maire,
 A Pauillac le 10/04/2024
 (1) Le Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Pauillac, le 10/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABDICHE-MOGE Coralie	<i>donne pouvoir à M. BARRAO</i>	
ALVES Fabienne	<i>donne pouvoir à Mme DORÉ</i>	
AMBROISE Marie Brigitte		<i>[Signature]</i>
ARBEZ Patrick		<i>[Signature]</i>
BARRAO Danielle		<i>[Signature]</i>
BARRAUD Philippe	<i>donne pouvoir à M. POUYALOT</i>	
BARRET Sylvain		<i>[Signature]</i>
BLANCK LEDUC Maryse		<i>Blanch</i>
BORTOLUSSI Julie	<i>donne pouvoir à M. GUIET</i>	
CHAGNIAT Philippe		<i>[Signature]</i>
CROUZAL Valérie		<i>[Signature]</i>
DAUMENS Armelle		<i>[Signature]</i>
DE FOURNAS DE LA BROUSSE Grégoire	<i>Absent</i>	
DORE Patricia		<i>[Signature]</i>
FALCO David		<i>[Signature]</i>
FATIN Florent, Maire	<i>Absent</i>	
FAURIE Marine	<i>donne pouvoir à M. BARRET</i>	
FRANCHINI COSTA Julie		<i>[Signature]</i>
GETTE Jean-François	<i>donne pouvoir à M. ARBEZ</i>	
GUIET Gersendre		<i>[Signature]</i>
MOREAU BARILLOT Marion		<i>[Signature]</i>

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MORISSEAU Serge		
POUYALET William		
RENAUD Jean-François		
REVELLE Pierre		
SIAUT Christophe		
TAUZIER Elodie		

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Etat des biens 2023

PAUIL - COMMUNE DE PAUILLAC

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 203 - Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
2014-ETUDE-01	Etude SNCF MOM 3313061	03/06/2014	1 514,00 €	5	302,00 €	1 514,00 €	0,00 €
2015-ETUDE-01	Etude révision zonage	05/03/2015	3 540,00 €	5	708,00 €	3 540,00 €	0,00 €
Total du compte : 203			5 054,00 €		1 010,00 €	5 054,00 €	0,00 €

Compte : 2031 - libellé non renseigné

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
2014-ETUDE-01-1	Etude SNCF MOM 3313061	03/06/2014	1 514,40 €	5	0,00 €	1 514,40 €	0,00 €
2015-ETUDE-01-1	Etude révision zonage	05/03/2015	3 540,00 €	5	0,00 €	3 540,00 €	0,00 €
Total du compte : 2031			5 054,40 €		0,00 €	5 054,40 €	0,00 €

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1972-01	Assainissement 2ème tranche	01/01/1972	42 685,72 €	50	0,00 €	42 685,72 €	0,00 €
1974-01	Assainissement 3ème tranche	01/01/1974	27 509,43 €	50	550,12 €	27 509,43 €	0,00 €
1974-02	Assainissement 4ème tranche	01/01/1974	30 489,80 €	50	609,60 €	30 489,80 €	0,00 €
1974-03	Assainissement 4ème tranche bis	01/01/1974	30 489,80 €	50	609,60 €	30 489,80 €	0,00 €
1975-01	Assainissement 5ème tranche	01/01/1975	41 161,23 €	50	823,22 €	40 337,78 €	823,45 €

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC
Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1975-02	Travaux assainissement général	01/01/1975	91 469,41 €	50	1 829,39 €	89 640,11 €	1 829,30 €
1976-01	Assainissement 6ème tranche	01/01/1976	46 283,52 €	50	925,67 €	44 432,16 €	1 851,36 €
1977-01	Travaux assainissement général	01/01/1977	76 224,51 €	50	1 524,49 €	71 651,03 €	4 573,48 €
1977-02	Assainissement 8ème tranche	01/01/1977	56 623,83 €	50	1 132,48 €	53 226,56 €	3 397,27 €
1978-01	Assainissement 9ème tranche	01/01/1978	76 224,51 €	50	1 524,49 €	70 126,54 €	6 097,97 €
1979-01	Assainissement 10ème tranche	01/01/1979	49 545,93 €	50	990,92 €	44 591,40 €	4 954,53 €
1980-01	Assainissement 11ème tranche	01/01/1980	39 636,74 €	50	792,73 €	34 880,12 €	4 756,62 €
1981-01	Travaux assainissement agglomérations	01/01/1981	76 224,51 €	50	1 524,49 €	65 553,07 €	10 671,44 €
1981-02	Assainissement 12ème tranche	01/01/1981	49 545,93 €	50	990,92 €	42 609,56 €	6 936,37 €
1981-03	Assainissement 13ème tranche	01/01/1981	60 979,61 €	50	1 219,59 €	52 442,37 €	8 537,24 €
1982-01	Assainissement 14 et 15ème tranche	01/01/1982	152 449,02 €	50	3 048,98 €	128 057,16 €	24 391,86 €
1984-01	Assainissement 16ème tranche	01/01/1984	76 224,51 €	50	1 524,49 €	60 979,60 €	15 244,91 €
1985-01	Assainissement 17ème tranche	01/01/1985	91 469,41 €	50	1 829,39 €	71 346,21 €	20 123,20 €
1986-01	Assainissement 18ème tranche	01/01/1986	91 469,41 €	50	1 829,39 €	69 516,82 €	21 952,59 €
1986-02	Assainissement 19ème tranche	01/01/1986	89 182,68 €	50	1 783,65 €	67 778,70 €	21 403,98 €
1988-01	Assainissement 20 et 21ème tranche	01/01/1988	227 453,93 €	50	4 549,08 €	163 766,88 €	63 687,05 €
1995-01	Assainissement Gabarreys et Pradina	01/01/1995	152 449,02 €	50	3 048,98 €	88 420,42 €	64 028,60 €

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC
Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
1995-02	Extension station 24 et 25ème tranche	01/01/1995	251 540,88 €	30	8 384,70 €	243 156,30 €	8 384,58 €
1996-01	Réseau pénétrante 25ème tranche B	01/01/1996	96 042,88 €	50	1 920,86 €	53 784,08 €	42 258,80 €
1997-01	Assainissement 26ème tranche A et B	01/01/1997	335 387,84 €	50	6 707,76 €	181 109,52 €	154 278,32 €
1998-01	Assainissement 27ème tranche A et B	01/01/1998	198 183,72 €	50	3 963,67 €	103 055,42 €	95 128,30 €
1999-01	Assainissement 28ème tranche A et B	01/01/1999	350 632,74 €	50	7 012,65 €	175 316,25 €	175 316,49 €
2002-01	Assainissement 29ème et 30ème tranche	01/01/2002	335 000,00 €	50	6 700,00 €	147 400,00 €	187 600,00 €
2003-01	Assainissement 31ème tranche	01/01/2003	215 300,00 €	50	4 306,00 €	90 426,00 €	124 874,00 €
2005-01	Assainissement 32ème tranche A	01/01/2005	200 000,00 €	50	4 000,00 €	76 000,00 €	124 000,00 €
2006-01	Assainissement 32ème tranche B	01/01/2006	450 000,00 €	50	9 000,00 €	162 000,00 €	288 000,00 €
2013-01	Assainissement Bouhoubrun + Quais	01/01/2013	301 500,00 €	50	6 030,00 €	60 300,00 €	241 200,00 €
ASST QUAIS	Réhabilitation réseau quais	31/12/2015	230 261,14 €	40	5 756,53 €	46 052,24 €	184 208,90 €
EXTENSION STATION	Extension station épuration	31/12/2015	1 141 589,93 €	40	28 539,00 €	228 312,00 €	913 277,93 €
RESEAU BOUHOUBRUN	RESEAU BOUHOUBRUN	31/12/2015	683 681,92 €	40	17 199,00 €	133 434,00 €	550 247,92 €
RESEAU DAUPRAT	Réseau Dauprat	31/12/2015	440 694,29 €	40	11 017,00 €	88 136,00 €	352 558,29 €
RESEAU HAMEAU	Hameau Artigues	31/12/2015	945 752,20 €	40	23 643,00 €	189 144,00 €	756 608,20 €
RESEAU RUE DU TEMPS	EXTENSION RESEAU RUE DU TEMPS PASSE	31/12/2015	69 661,57 €	40	1 753,00 €	13 574,00 €	56 087,57 €
RESEAU RUE LAMIRE	Extension réseau rue Lamire	31/12/2015	35 191,25 €	40	921,00 €	5 718,00 €	29 473,25 €

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
RESSEAU ASST DIVERS	Réseaux divers	31/12/2015	807 221,46 €	40	20 204,00 €	160 714,00 €	646 507,46 €
TXRESEAUXHUMI DE	TRAVAUX RESEAUX HUMIDES	03/08/2021	128 677,11 €	40	3 217,00 €	3 217,00 €	125 460,11 €
Total du compte : 2156			8 892 111,39 €		202 936,84 €	3 551 380,05 €	5 340 731,34 €
Total du budget : ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC			8 902 219,79 €		203 946,84 €	3 561 488,45 €	5 340 731,34 €

Etat des biens 2023

PAUIL - COMMUNE DE PAUILLAC

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP01ASS	Subventions Artigues 2008	01/01/2008	252 372,68 €	50	5 047,45 €	75 711,75 €	176 660,93 €
RECUP02ASS	Subvention 36 TA 2009	01/01/2009	18 784,30 €	50	375,69 €	5 259,66 €	13 524,64 €
RECUP03ASS	Subvention 28 TA 2009	01/01/2009	6 860,21 €	50	137,20 €	1 920,80 €	4 939,41 €
RECUP04ASS	Subvention 27 TB 2009	01/01/2009	2 768,93 €	50	55,38 €	775,32 €	1 993,61 €
RECUP05ASS	Subvention 26 TC 2009	01/01/2009	10 790,95 €	50	215,82 €	3 021,48 €	7 769,47 €
RECUP06ASS	Subvention 27 TA 2009	01/01/2009	9 616,03 €	50	192,32 €	2 692,48 €	6 923,55 €
RECUP07ASS	Subvention 27 TB 2010	01/01/2010	2 768,93 €	50	55,38 €	719,94 €	2 048,99 €
RECUP08ASS	Subvention 28 TA 2010	01/01/2010	6 860,21 €	50	137,20 €	1 783,60 €	5 076,61 €
RECUP09ASS	Subvention 26 TC 2010	01/01/2010	10 790,95 €	50	215,82 €	2 805,66 €	7 985,29 €
RECUP10ASS	Subvention 27 TA 2010	01/01/2010	9 616,03 €	50	192,32 €	2 500,16 €	7 115,87 €
RECUP11ASS	Subvention 27 TA 2011	01/01/2011	9 616,03 €	50	192,32 €	2 307,84 €	7 308,19 €
RECUP12ASS	Subvention 26 TC 2011	01/01/2011	10 790,95 €	50	215,82 €	2 589,84 €	8 201,11 €
RECUP13ASS	Subvention 27 TB 2011	01/01/2011	2 768,93 €	50	55,38 €	664,56 €	2 104,37 €
RECUP14ASS	Subvention 28 TA 2011	01/01/2011	6 860,21 €	50	137,20 €	1 646,40 €	5 213,81 €
RECUP15ASS	Subvention 28 TA 2012	01/01/2012	6 860,21 €	50	137,20 €	1 509,20 €	5 351,01 €

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC
Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP16ASS	Subvention 26 TC 2012	01/01/2012	10 790,96 €	50	215,82 €	2 374,02 €	8 416,94 €
RECUP17ASS	Subvention 27 TA 2012	01/01/2012	9 616,03 €	50	192,32 €	2 115,52 €	7 500,51 €
RECUP18ASS	Subvention 27 TB 2012	01/01/2012	2 768,93 €	50	55,38 €	609,18 €	2 159,75 €
RECUP19ASS	Subvention 37 TA 2012	01/01/2012	4 558,48 €	50	91,17 €	1 002,87 €	3 555,61 €
RECUP20ASS	Subvention 27 TA 2013	01/01/2013	9 616,03 €	50	192,32 €	1 923,20 €	7 692,83 €
RECUP21ASS	Subvention 37 TA 11/2013	01/01/2013	4 558,48 €	50	91,17 €	911,70 €	3 646,78 €
RECUP22ASS	Subvention 28 TA 2013	01/01/2013	6 860,21 €	50	137,20 €	1 372,00 €	5 488,21 €
RECUP23ASS	Subvention dégrilleur STEP Lyonnaise	01/01/2013	8 000,00 €	50	160,00 €	1 600,00 €	6 400,00 €
RECUP24ASS	Subvention 27 TB 2013	01/01/2013	2 768,93 €	50	55,38 €	553,80 €	2 215,13 €
RECUP25ASS	Subvention 37 TA 2014	01/01/2014	4 558,48 €	50	91,17 €	820,53 €	3 737,95 €
RECUP26ASS	Subvention 28 TA 2014	01/01/2014	6 860,21 €	50	137,20 €	1 234,80 €	5 625,41 €
RECUP27ASS	Subvention 39 TA 2014	01/01/2015	3 007,20 €	50	60,14 €	481,12 €	2 526,08 €
RECUP28ASS	Subvention 37 TA 2015	01/01/2015	4 558,48 €	50	91,17 €	729,36 €	3 829,12 €
RECUP29ASS	Subvention 39 TA Dégrilleur STEP 2016	01/01/2016	7 016,80 €	50	140,34 €	982,38 €	6 034,42 €
RECUP30ASS	Subvention 37 TA 2016	01/01/2016	4 558,48 €	50	91,17 €	638,19 €	3 920,29 €
RECUP31ASS	Subvention 37 TA 2017	01/01/2017	4 558,48 €	50	91,17 €	547,02 €	4 011,46 €
RECUP32ASS	Subvention 37 TA 2019	26/06/2019	4 558,48 €	50	91,17 €	364,68 €	4 193,80 €

ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC

Compte : 2156 - Matériel spécifique d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2023
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
RECUP37TA2018	Travaux 37 TA 2018	31/12/2019	4 558,48 €	50	91,17 €	364,68 €	4 193,80 €
RECUP37TA2020	SUBVENTION 37 TA 2020	07/07/2020	4 558,48 €	50	91,00 €	311,00 €	4 247,48 €
RECUP37TA2021	Subvention 37 TA 2021	25/03/2021	4 558,48 €	50	91,00 €	182,00 €	4 376,48 €
RECUP37TA2023	Subvention 37 TA 2023	01/01/2023	4 558,48 €	50	0,00 €	0,00 €	4 558,48 €
SubvAnt2008	Subventions antérieures à 2008	01/01/2008	3 268 782,62 €	50	65 375,65 €	1 046 010,40 €	2 222 772,22 €
Total du compte : 2156			3 754 356,75 €		74 995,61 €	1 171 037,14 €	2 583 319,61 €
Total du budget : ASS - SCE ASSAINISSEMENT DE PAUILLAC			3 754 356,75 €		74 995,61 €	1 171 037,14 €	2 583 319,61 €